

# Compte-rendu de la réunion de bassin n° 1

## Atelier Canopé, 06/12/2019

### Présentation des nouveautés et du concours Médiatiks, Nicolas Wiedner-Papin, Atelier Canopé

Les formations 2019-2020 sont actuellement en construction.

Le concours Médiatiks : envoi d'un journal écrit, papier ou numérique, JT, webradios. Une nouveauté au CLEMI : le concours *Vu de chez nous*, un photoreportage de 15 photos légendées qui permet le choix du thème, de l'angle, du cadrage, de la mise en scène et de la mise en valeur de la photo : le travail de la légende permet de travailler sur l'écrit. La date butoir d'inscription est avril 2020. Il est également important de s'inscrire sur le site du CLEMI, sur la carte des médias scolaires.

<https://www.clemi.fr/fr/mediatiks/mediatiks-2020.html>

<https://www.clemi.fr/fr/carte-medias-scolaires.html>

Les expositions sont désormais gérées autrement et le changement est lent à se mettre en place. Les expositions seront désormais toutes gérées et animées par la PJJ : le numéro sera mis à disposition par le biais de la liste de diffusion.

Attention : une exposition achetée par la gendarmerie de Kourou est réservée aux associations.

En raison du report du séminaire, 2 journées de bassin sur 5 pourront faire l'objet de formations disciplinaires : la première a été consacrée à la matinée professionnelle du salon du livre le 28 novembre et à la conférence Clemi avec Sylvain Joseph le 18 Octobre.

Propositions de formations Canopé :

Apprendre par le jeu : toutes les techniques ludiques pour faire parler et écrire les élèves. Possibilité de mettre en place une formation sur les techniques collaboratives.

Marathon presse : conférence de presse, définition de l'angle, recherche, écriture, mise en page. Format condensé en 4h

Escape game : créer un escape game et acquérir tous les outils pour en créer à destination des élèves.

Webradio : du fil conducteur à l'enregistrement.

Les thématiques retenues sont Apprendre par le jeu le 6 Février et Création d'un escape Game le 7 Avril 2020.

### Exposition *Bagaj tan lontan*, Aude Désiré, professeur-documentaliste CLG Lise Ophion et professeur relais au Musée des Cultures Guyanaises, avec la participation d'Isabelle Lapray, professeur-documentaliste LDM Jean-Marie Michotte

L'exposition *Bagaj tan lontan* est une exposition d'objets du quotidien utilisés en Guyane, qui s'est déroulée au collège Lise Ophion de Matoury.

Un constat s'est imposé : la transmission est différente de nos jours et il est nécessaire de valoriser les élèves qui prennent peu la parole. Ainsi est né un jeu autour d'un katoury, ce chapeau surtout utilisé par les créoles ou les gens qui travaillent dans les abattis. Sollicités pour amener des objets du quotidien, les élèves ont d'abord été peu enthousiastes et un peu réticents, pensant que cela n'intéresserait pas leurs camarades.

Par la suite, création d'un circuit pour faire venir les parents d'élèves lors des objets portes ouvertes du collège : l'action a suscité un engouement des parents autour des objets culturels, ce qui a entraîné un dialogue avec les élèves.

Enfin, création d'une exposition avec la médiatrice de quartier, qui est finalement devenue collaborative : les parents ont laissé des coordonnées de personnes possédant des objets, permettant L'association Espal, qui intervient dans les écoles pour faire des formations à destination des professeurs et travaille les objets à base d'arouman, a également été sollicitée.

Projet de mettre en place une mallette d'objets traditionnels, avec la rédaction de fiches descriptives.

Possibilité de décliner dans les langues locales et étrangères.

Lors de la Semaine de l'intégration au lycée Michotte, qui se déroule pendant la Semaine du goût, une exposition similaire s'est déroulée, afin de mettre en valeur la culture des élèves, dont le bassin de

recrutement est très large. Ces expositions sont l'occasion de créer du lien entre les élèves, et entre les élèves et leur environnement. Ils peuvent voyager dans le temps et l'espace, bénéficier d'une ouverture culturelle et collaborer à la création de l'exposition.

Pour aller plus loin :

Au Musée des cultures guyanaises : certains objets sans valeur patrimoniale, donc ne faisant pas partie des collections en exposition, peuvent être prêtés aux établissements.

Possibilité de faire venir des adultes qui s'y connaissent dans ces objets en tant que médiateurs, possibilité de faire fabriquer ces objets en miniature par des élèves.

Demande d'emprunt auprès de Gadépam ?

Réflexion sur la mise en place d'un atelier couture (panguy, etc.)

Pour emprunter les objets en même temps que l'exposition Décors en plus, contacter Aude Désiré suffisamment à l'avance pour pouvoir sortir les objets de la réserve.

Aude a envoyé par mail le 9 Décembre un fichier avec une partie de la liste des objets des collections pédagogiques du Musée des Cultures Guyanaises transmise par Pauline Sombstay, régisseur des collections. Il n'y a pas tous les objets mais au moins, il y a quelques visuels. C'est une bonne idée d'associer les objets aux expositions itinéraires.

### **Intervention Aurélie Houlemare, retour sur les journées professionnelles du salon du livre**

**Les nouvelles formes de lecture, Dominique Loubao, créatrice du Prix Senghor et de l'association La Plume Noire**

Le livre audio peut se concevoir comme un moyen de toucher les personnes qui ont du mal à accéder à la lecture. On peut même parler d'un retour à l'oralité, une autre forme de néo-oralité.

Quelques statistiques :

Près d'un Français sur 5 a déjà écouté un livre audio, et 1 sur 10 en achète.

- Les audio-lecteurs sont de grands lecteurs sous tous formats, d'un bon niveau culturel et social, et particulièrement actifs, à qui cette forme permet de lire davantage.
- Mode d'écoute : 58% écoutent sur CD mais le format dématérialisé augmente fortement.
- Fréquence d'écoute : La grande majorité écoute 1 à 2 livres audio par an. Comme il y a de grands adeptes, la moyenne écoutée est de 7 livres par an.
- Lieux d'écoute : L'écoute de livres audio se fait principalement à domicile (64%), lors d'un moment de détente (42%). La moitié écoute également hors de chez eux et surtout en voiture lors d'un long trajet.
- Le choix du livre se fait essentiellement en fonction du sujet et de la voix de l'interprète.
- Lectures principales : polar, historique, jeunesse (- 3 ans, 3-6 ans)
- 34% des lecteurs de livres audio achètent en librairie ou en ligne, 25% les empruntent en bibliothèque, 17% téléchargent gratuitement

*(Source : le livre audio, une nouvelle dimension au plaisir de lire, étude du SNE et du CNL)*

### **Le jeu vidéo et la lecture, Cyril Moulard, président de la Cultimathèque à Rémire-Monjoly**

Le jeu vidéo arrive en premier dans l'industrie culturelle.

Le support jeu permet d'apporter certaines réponses à la fracture numérique et aux problèmes d'alphabétisation et d'illettrisme. Il ne pose pas en concurrent du livre, mais le rejoint et le croise. Ex : livres à réalité augmentée.

Certains usagers sont réfractaires au support tablette, quand d'autres sont rebutés par les gros pavés.

Il existe l'initiative de livres à réalité augmentée par les éditeurs de jeux vidéo : la transposition se fait sur la télévision. La création d'histoires, le support livre existent lors de la conception du jeu vidéo.

Peut-on parler d'exclusion de l'imaginaire dans la création de l'univers d'un jeu vidéo ? Ou peut-on faire un rapprochement avec la bande dessinée, les livres pop-up etc., voire l'oralité. Passer du consommateur passif au consommateur actif par la transversalité et la multiplication des supports.

L'addiction est-elle un problème d'immaturation et de structuration ? Comment empêcher un enfant ou un adolescent de passer son temps sur un support multimédia si on le fait soi-même ?

On voit apparaître des différences de stimulation et d'apprentissage selon les supports (livres et multimédia). Le rôle des parents est donc de préserver l'enfant de la cyberaddiction, en tant que celui qui a le pouvoir d'achat, ce qui commence avec la cyber-nounou, qui ne doit pas être un recours systématique.

## **L'association le Labo des histoires, Cathy Galliège**

Association créée en 2011 par le PDG des éditions Calmann-Lévy, Philippe Robinet.

Constat que l'écriture en France n'est pas reconnue comme activité au même titre que la peinture ou la musique → démocratiser l'écriture.

Antenne installée en Guyane depuis septembre : interventions de différents professionnels (écrivains, journalistes, scénaristes) dans les ateliers.

Interventions dans les prisons : ateliers slam, avec production d'un livret à la fin.

A Saint-Georges, survol de la commune en hydravion par des élèves d'une prof de français qui a fait venir 3 hydravions. Interview par la suite, mise en place d'ateliers d'écriture pour la création d'un journal *L'envolée* (parution mensuelle). Exploitation de thématiques dans ces gazettes créées par les jeunes.

Proposition d'un nouveau prix littéraire chez les jeunes dans les outre-mer, en partenariat avec une maison d'édition parisienne (comme le prix Clara des éditions Héloïse d'Ormesson).

Application de la charte du CNL : les intervenants sont rémunérés.

<http://labodeshistoires.com/lbh/guyane/>

Intervenants : Annick Wattel, Claudine Jeantet, Audrey Virassamy

## **Les dispositifs d'aide au livre et à la lecture, Mme Lalcy, service économie du livre à la CTG**

La culture étant une compétence partagée entre toutes les collectivités, le champ d'intervention de la CTG intervient sur le plan de développement de la lecture publique et le développement culturel.

L'orientation politique consiste à soutenir le secteur marchand et non marchand, le développement et l'équipement du territoire.

Il n'y aura dorénavant qu'une seule campagne et toutes les demandes seront formulées sur le site de la CTG (du 15 novembre au 15 février) : <https://www.ctguyane.fr/aides-culturelles/>. La campagne couvre les secteurs suivants : spectacle vivant, arts plastiques, économie du livre et vie littéraire, patrimoine immatériel et immatériel.

Comment fonctionne la collaboration avec la DAC ? Les crédits d'investissement sont fléchés pour les constructions et l'équipement et destinés aux collectivités territoriales. Nécessité d'une ingénierie et d'un accompagnement pour mettre en place les projets. Travail mis en place avec la bibliothèque de prêt.

## **La situation du livre en Guyane**

**Tchisséka Lobelt, directrice du livre et de la lecture de la CTG. Abdoulaye Keita, DAC.**

La situation du livre en Guyane est incertaine : mainmise d'une librairie sur le marché, rachat de la maison d'édition Ibis Rouge par les éditions Orphie, menace de faillite de la librairie Gualire et une propension à la désaffectation des lecteurs lors des grands événements autour du livre.

## **Ateliers de travail sous forme d'échanges de pratiques pédagogiques**

### Les actions à mettre en place pour la promotion de la lecture

- Opérations prêts surprises pour Noël (bien prévenir les élèves et mettre les numéros d'exemplaires) + petit goodie. Calendrier de l'avent de la recherche documentaire avec une question par jour (atelier cercle des lecteurs), mise en place du CDI staff (conception de post-it avec avis du lecteur sur les prêts surprise).
- Café littéraire sur le temps scolaire ou la pause méridienne : prêt en amont, argumentaire rapide pour présenter le livre.
- Tous les prix littéraires : BDZilles, Prix Carbet des Lycéens, Mang'Amazonie, les Incos : possibilité de faire venir des intervenants avec l'appui de la DAC → demande en mai-juin. (cf. deuxième mail de BDZilles)
- Sélections thématiques en fonction de l'actualité ou des expositions disponibles par exemple.
- Essayer de varier les supports, faire des cahiers de suggestions, affiches des nouveautés, livres audio.
- Booktrailer : petit clip d'annonce du livre.
- Quart d'heure de lecture hebdomadaire ou ponctuel, livre-service ou boîte à livre dans les salles de permanence ou salles de classe (boîte constituée par des dons ou du désherbage).
- Horizon d'attente : faire des challenges sur une couverture de livre pour deviner le thème ou le contenu du livre.
- Création d'une bande-son à partir d'un extrait de livre, puis insertion des sons de l'extrait, montage des deux.
- Partenariat avec des écoles primaires pour que les grands lisent aux plus petits.

## Les effets concrets de la réforme du lycée sur les professeurs-documentalistes

Disparition des TPE et des séances qui l'accompagnaient. Effets variables en fonction des établissements. Enseignement des SNT : programmation soit avec le prof-doc, soit d'enseignants en discipline au CDI  
Beaucoup de recherches en EMC : les classes viennent sur des thèmes de traitement de l'information ; fake news, EMI, complotisme etc.

Apparition d'un travail de production d'anthologie en poésie : production papier privilégiée, possibilité de former à une production numérique.

Impact de l'orientation bien plus important : travail sur GPO, organisation d'ateliers pour aider les élèves (semaine de l'orientation).

Carnet de lecture dès la 2<sup>nde</sup>, qui rejoint le travail effectué lors des prix littéraires : au programme, développer le sens critique et l'argumentation. Certains élèves ont même créé des booktrailers.

Sur les pratiques, beaucoup de nos enseignements de prérogatives deviennent l'affaire de tous, en fonction des disciplines. D'où une difficulté de faire une programmation, ou d'atteindre les enseignants de discipline, qui ne sont pas disponibles pour travailler avec les professeurs-documentalistes.

## Les activités et séances qui fonctionnent dans les établissements

- Projet webradio et naissance du club journal au collège Oméba Tobo.

Réunion en club une fois par semaine : nouvelles recrues toutes les semaines. Petites émissions de 5 mn : logiciel Studio One ou Audacity en version gratuite. Ils peuvent venir avec leur propre sujet (harcèlement, élections, débats débiles). Les élèves sont impliqués et motivés

- Projet sur le développement durable au lycée Max Joséphine

Appui sur la Sépanguy et la CACL : visite de la station d'épuration et de la maison de l'architecture.

Partenariat avec l'association *100000 entrepreneurs* : promotion de l'entrepreneuriat, rencontre avec des entrepreneurs.

Salon de l'innovation : visite avec 2 classes.

Possibilité de faire financer les projets innovants avec la CARDIE : ex : atelier théâtre ; appel à projet de la DAC.

La DANE prête également du matériel → ne pas hésiter à se tourner vers les partenaires de l'éducation nationale.

- Lycéens ou collégiens au cinéma : visionnage de 3 films par an sur des thèmes variés. Inscription auprès de l'association *Guyane Cinéma audiovisuel et Multimédia (GCam)*

## Le rôle du professeur-documentaliste dans la formation des délégués

Existence de ressources : <http://www.crdp-lyon.fr/edelegate/web/>

Des ressources complémentaires viennent l'enrichir :

- *Élèves engagés : vos projets, vos mandats*, ouvrage pratique

- *e-delegate*, application mobile, à destination des élèves

- *e-delegate.fr*, plateforme web d'actualités, de ressources et d'outils ouverte aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative

Elaborer un cahier des charges : une fiche technique plus adaptée aux collègues, une frise chronologique de l'année du délégué.

Création d'un espace dédié aux délégués au CDI : pas de lieu physique identifié pour consulter les ressources : affichage de la frise éventuellement, mise en place d'une étagère de ressources identifiées vie lycéenne ou collégienne, et identifiable par la vie scolaire pour pouvoir envoyer un élève en recherche de ressources.

Mise à disposition du CDI et des ressources pour les réunions des référents et des élèves délégués et élus (harcèlement, éco-délégués).

<https://www.ih2ef.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=23&cHash=0a02471f26>

Accueil des délégués 2 fois par trimestre pour faire le point sur les actions à venir,

<https://www.reseau-canope.fr/savoircsdi/index.php?id=2701>

Objectifs info-documentaires : argumentation, discours, décryptage du discours.

<https://www.education.gouv.fr/cid82162/la-semaine-de-la-democratie-scolaire.html>

<http://ww2.ac-poitiers.fr/paideia/spip.php?article297>

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/documentation/file/1414Bassins/AnnexeCollaborationCPEdocs.pdf>  
<http://cpe.ac-dijon.fr/spip.php?article901>  
[https://www.jecfrance.org/wp-content/uploads/bsk-pdf-manager/2015-10-01\\_10.pdf](https://www.jecfrance.org/wp-content/uploads/bsk-pdf-manager/2015-10-01_10.pdf)  
<https://www.education.gouv.fr/cid82162/la-semaine-de-la-democratie-scolaire.html>

## **Tour de table avec M. Thierry Vincent, IA-IPR: bilan de la rentrée**

Organisation des E3C : pour l'instant, peu de remontées.

Problèmes des aides-documentalistes (contrats courts et précaires, en sous-effectif, qu'il faut former sans cesse) et des répercussions sur la gestion, l'accueil, les projets, les séances pédagogiques...

Groupe de travail la semaine prochaine pour définir les critères de répartition des personnels (AED, CPE, Prof doc) qui doivent travailler dans les CDI : travail sur les critères à définir pour pouvoir demander des enseignants-documentalistes supplémentaires et des aides-documentalistes.

Critères : les effectifs, le fonds, la demi-pension ou l'internat, les filières, les classes spécifiques, le statut REP +, le changement de statut des lycées pros en LPO (Balata, Tarcy), l'amplitude horaire des cours (samedi matin, cours sur la pause méridienne), la dotation horaire globale (risque ?), gestion des manuels scolaires.

Le statut → fournir des chiffres, s'appuyer sur le paramètre de la réforme du lycée.

## **Etat des lieux des conditions de travail dans les CDI de Guyane, liste des critères suggérés :**

Tous les collèges en REP+

*La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.*

Besoins spécifiques de la Guyane (illettrisme, catégorie socio professionnel, géographie du territoire ...)

Augmentation des effectifs et des fréquentations

Augmentation des amplitudes horaires des établissements en lien avec l'augmentation des effectifs et le manque de salles

En Guyane, 40 % des jeunes quittent le système scolaire sans diplôme

*Volonté des chefs d'établissement d'une amplitude d'ouverture maximale du CDI (temps de service 36H dont 30h en établissement) ne permettant pas d'assurer simultanément les missions pédagogiques, à moins de renforcer l'encadrement*

Gestion de fonds documentaires importants

1 poste par établissement (isolement, manque de moyen humain) (sauf Eboué et Melkior)

Non renouvellement des aides documentalistes ou pas de remplacement pendant les congés maternités

Equipement, infrastructures vieillissantes, architectures (plusieurs sites, espaces non fonctionnels...) vétusté des locaux, réseau informatique défaillant

Superficie et configuration des espaces

Internat, demi-pension

Enseignements spécifiques (BTS, CPGE, Ulis, Segpa...)

Evolution des structures pédagogiques (LP→LPO)

Organisation de l'orientation : 25 formations dans tous les bassins. Professeurs-documentalistes associés à la formation au même titre que les professeurs principaux, avec pour objectif de tenir les professeurs-documentalistes au courant de l'évolution des outils de l'orientation, sans pour autant faire peser la charge entière sur le professeur-documentaliste.

Missions particulières des profs-docs : PIX, numérique (RUPN), harcèlement, ERASMUS, décrochage scolaire, culture.

Problèmes des manuels scolaires : pour l'instant, gestion au cas par cas.

Annulation du séminaire : courrier au recteur signé par de nombreux collègues.

3 regroupements de bassin cette année.